



CONSEIL MUNICIPAL GREZOLLES

Séance du 18 octobre 2024 – 20h30

PROCES VERBAL

Présents : Françoise CLEMENT, Sigismond ROZANSKI, Olivier MOREAU, Louis AYNES, Jean-François CARTON, Claire CLEMENT, Jacqueline JABBOUR, Audrey PEURIERE, Françoise ROCHE

Absente : Valérie HUBEAU

Votants : 10

Majorité absolue : 6

Secrétaire de séance : Françoise ROCHE

1. Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 septembre 2024

Madame le Maire relit le projet de procès-verbal établi suite à la réunion des membres du conseil municipal en date du 20 septembre 2024. Ce projet de procès-verbal été transmis aux conseillers municipaux soit par mail, joint à la nouvelle convocation soit sous format papier. Devant l'absence de remarques, le projet est validé à l'unanimité et co-signé par Madame le Maire et la secrétaire de séance du 20 septembre 2024.

2. Formalités, administratif,

2.1. Vandalisme

- Abribus : la vitre de l'abribus sera remplacée le jeudi 24 octobre 2024.

GROUPAMA devrait finalement enregistrer le sinistre sur le volet « Bris de glaces ». La franchise serait ainsi moins élevée, la participation de la commune également.

- Départ de feu dans les toilettes publiques :

Un début d'incendie a été signalé et éteint dans les toilettes publiques le lundi matin 7 octobre. Une plainte a été déposée le mardi 8 octobre auprès de la gendarmerie de St Germain Laval.

2.2. Actes administratifs

- L'acte concernant la parcelle A 1073 (HASNAOUI/Commune de Grézolles) a été officiellement déposé en 2 exemplaires auprès du SPF (Service de Publicité Foncière).

Nous sommes en attente de validation (ou remarques).

3. Finances

3.1. Fonds de concours CCVAI

Le dossier concernant la demande de Fonds de Concours validé lors du Conseil Municipal du 20 septembre 2024 (lave-vaisselle pro + rider) a été déposé auprès des services de la CCVAI. Il sera proposé lors du Conseil Communautaire du 7 novembre 2024.

3.2. Virement du budget communal au budget assainissement (délibération)

Dans l'attente de l'encaissement des Taxes d'Assainissement, le budget Assainissement est en déficit et ne permet pas de régler les dernières mensualités d'emprunts de 2024.

Après débat les Conseillers Municipaux délibèrent et approuvent à l'unanimité (10 voix pour) la proposition de Madame le Maire, soit : « Faire une avance de Trésorerie par le budget communal au budget Assainissement d'un montant de 8 000,00 €, avec demande de remboursement sous 12 mois ».

4. Travaux en cours ou à programmer :

4.1. Eglise :

Les travaux de menuiserie de l'entreprise Adrien GAY (échelles de meunier) sont terminés.
Montant : 2 640,00€ TTC

4.2. Abords du château

Les travaux sont terminés. 2 points à affiner : quelques joints côté statue et le fond du mur côté pré. L'entreprise CHEVALIER a été contactée et doit revenir sur site.

La pierre d'angle de l'église a également été refixée.

La demande de versement de l'enveloppe de solidarité 2024 pourra être déposée auprès du CD42 après réception et paiement de la facture.

4.3. Voirie

L'accès PEURIERE + la voirie depuis l'accès PEURIERE jusqu'à la Route de Crémeaux ont été validés auprès de l'entreprise EIFFAGE, suite à la décision prise lors du conseil municipal du 20 septembre 2024.

Lors du Conseil Municipal du 20 septembre 2024, ont également été validées des travaux sur le Chemin de la Chassagne et le carrefour Route du Tacot/Allée du Château.

3 entreprises ont été consultées : EIFFAGE, EUROVIA, PONTILLE

Un tableau comparatif est présenté aux conseillers municipaux avec ensuite un tableau cotant les prestations comme présenté lors de la consultation des entreprises.

A l'unanimité, les conseillers municipaux valident à l'unanimité (10 voix pour) le devis proposé par l'entreprise PONTILLE.

Les 2 entreprises non retenues seront donc informées au plus vite. L'entreprise retenue 10 jours après.

4.4. Cloches :

Remplacement du moteur de volée de la petite cloche n°2

Devis HIMS : HT : 1 280,00 TVA : 256,00 TTC : 1 536,00

Les membres du Conseil Municipal approuvent ce devis à l'unanimité (10 voix pour).

5. Questions diverses

5.1. Collecte de textiles

Elles sont proposées pendant la SERD (Semaine Européenne des Déchets)

Mardi 19 novembre de 14h à 17h

Vendredi 22 novembre de 9h à 12h

5.2. Noël des anciens :

Samedi 14 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.